

Jeudi 4 mars 2004

Rédaction : ☎ 01.69.36.58.09

ARPAJON et sa région

ARPAJONNAIS *Les poids lourds pointés du doigt*

La nationale 20 en ligne de mire

Accidents, nuisances sonores et trafic encombré mettent à mal la sérénité des riverains de la RN 20. A ce jour, aucune solution n'a été proposée. C'est pourquoi devant le mutisme général, François Pelletant, maire de Linas, entame une nouvelle croisade auprès du ministre de l'Équipement et des Transports.

L'encombrement de la RN 20 par les poids lourds, les accidents à répétition et les nuisances sonores mettent à cran les riverains de la nationale. Avec plus de 70 000 véhicules par jour à la hauteur d'Arpajon, il y a de quoi s'énerver. « Cette affluence de poids lourds est largement liée à la tarification pratiquée sur l'autoroute A 10. Pour faire des économies, beaucoup de camions qui roulent en direction de la capitale préfèrent sortir à Allainville (Yvelines), juste avant le péage de Saint-Arnoult, soit douze kilomètres en amont. Ils empruntent la RN 191 jusqu'à Etampes et se retrouvent ensuite sur la RN 20 », remarque François Pelletant, maire de Linas. Un détour volontaire effectué par les routiers qui est financièrement très avantageux. « Le chauffeur d'un poids lourd parti d'Orléans doit déboursier 10,39 euros à Allainville contre 18,20 euros à la grande barrière de péage du sud de l'Île-de-France, soit plus de 75% du prix », précise-t-il. Excédé par ces trop nombreux accidents de la route, François Pelletant a fait procéder à un comptage des véhicules classe 4 (poids lourds) aux deux sorties autoroutières. « Alors que 120 camions par heure sortaient à la petite sortie



L'accident du 17 novembre dernier a poussé François Pelletant à alerter les autorités sur l'encombrement de la nationale 20 par les poids lourds.

d'Allainville, ils étaient 200, seulement pourrait-on dire, à sortir à la barrière de péage de Saint-Arnoult, où arrive en plus, l'ensemble des véhicules qui empruntent l'autoroute A 11 », renchérit-il. Face à ces chiffres, François Pelletant demande inlassablement aux services de la préfecture d'étudier avec la société Cofiroute la possibilité de réduire le tarif sur la portion Allainville-Saint-Arnoult.

COFIROUTE NE COMPTE PAS BAISSER SES TARIFS

« Depuis 1999, j'envoie des courriers sans réponse.

La société Cofiroute refuse de pratiquer des tarifs moins élevés », précise ce dernier. Une réponse que François Pelletant refuse. « Cofiroute a une approche exclusivement théorique du problème. Notre approche en tant qu'élus est complètement différente. C'est une vision pragmatique des choses. S'il faut qu'il y ait des morts sur la RN 20 pour que les autorités prennent conscience du problème, c'est pour ma part une grave erreur », lance-t-il. C'est l'accident du 17 novembre 2003, mettant en cause trois camions et un véhicule particulier (voir photo ci-contre), qui a décidé le maire de Linas à interpellier le ministre de l'Équipement et des Transports. « Comme tout le monde fait la sourde oreille, j'ai décidé d'aler-

ter le ministre de l'Équipement et des Transports afin de faire modifier les tarifs pratiqués par la société concessionnaire de l'autoroute A 10, Cofiroute », confie-t-il.

L'Europe se développant de plus en plus, les échanges avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie sont de plus en plus importants. Une situation qui entraîne inévitablement le passage de plus en plus fréquent de poids lourds sur la RN 20. A quand une nouvelle politique tarifaire avant que les camions de la RN 20 ne fassent de cette route un véritable cimetière? **Justine Planchon**

CANTONALES 2004 - ECHOS DE CAMPAGNE

LA VILLE-DU-BOIS

François Pelletant en campagne. Samedi dernier, François Pelletant a officiellement lancé sa campagne pour l'élection cantonale des 21 et 28 mars au cours d'une rencontre "café-croissants" avec des habitants du canton de Montlhéry au café "Le Capri" à Marcoussis. Dans le courant de cette semaine, les électeurs des sept villes du canton vont d'ailleurs recevoir la lettre de candidature du conseiller général qui est candidat à sa propre succession. Très attentif à la vie associative de son canton et souhaitant avant tout que la campagne soit aussi un moment privilégié pour discuter de sujets d'actualité et d'avenir, le candidat a invité les associations du canton à la prochaine réunion "café-croissant", le samedi 6 mars, à 9h30, au café "Au Relais du Bois" à La Ville-du-Bois sur le sujet de la vie des associations dans le canton de Montlhéry. A cette occasion, il présentera le bilan de l'action menée en faveur des associations depuis 1998. Les représentants des associations présents pourront débattre sur l'amélioration éventuelle et de nouveaux projets.

CETTE SEMAINE À

• LINAS
Les riverains de la RN 20
craquent...

page 2